

Information no. 36 à l'attention des assuré(e)s

11 mai 2015

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 4 mai 2015, le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2014 de la Prévoyance professionnelle Swissport / PPS.

Le plus important en un coup d'oeil

- Degré de couverture de 115.4% au 31 décembre 2014 et de 115.7% au 31 mars 2015
- Frais de gestion de la fortune très bas
- Séances d'informations sur les sites de Genève, Zurich (2x) et Bâle
- Offre de formation sur les 1er et 2ème piliers à la suite des séances d'informations
- Changement au Conseil de fondation et à la Direction

Séances d'informations – dates à GVA, ZRH et BSL

Le Conseil de fondation et la Direction de la PPS vous invitent cordialement à participer à une des séances d'informations mentionnées ci-dessous. Nous présenterons les comptes annuels 2014 et répondrons à vos questions sur la caisse de pensions.

Genève	Lundi, 18 mai 2015 , 15h00	Salle de presse AIG
Zurich	Mardi, 26 mai 2015 , 14h00	Salle de réunions Herkules A2-456, Terminal 1, 2ème étage
Zürich	Mardi, 26 mai 2015 , 16h00	Board Room, 1er étage, bâtiment Chromos
Bâle	Mercredi 27 mai 2015 , 13h30	Salle de réunions de la Direction BS, bâtiment aéroportuaire côté suisse, 4ème étage

Offre de formation à la suite des séances d'informations

Après la partie informations, nous répondons à vos „questions choisies“ sur les 1er et 2ème piliers ainsi que sur votre attestation d'assurance. Nous répondons volontiers à vos questions personnelles.

Exercice du droit de vote dans les Sociétés Anonymes

Depuis 2015, les Caisses de pensions ont l'obligation d'exercer leur droit de vote lors de l'Assemblée générale de sociétés anonymes suisses cotées en bourse où elles sont directement actionnaires. La Prévoyance professionnelle Swissport investit exclusivement dans des fonds indexés et ne détient aucune part directe. Par conséquent, elle ne dispose **d'aucun** droit de vote.

Comptes annuels 2014

Lors de sa séance du 4 mai 2015, le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2014 à l'unanimité. Ils ont été révisés par l'organe de révision indépendant KPMG AG, Zurich. Les versions allemande, française et anglaise peuvent être consultées sur notre Homepage, sous www.pv-swissport.ch. Pour des raisons de coûts, nous renonçons à nouveau à la distribution de la version imprimée.

Les chiffres les plus importants de l'exercice 2014

	2014	2013
Assurés actifs	3'452	3'509
Capital de prévoyance actifs en mio. CHF	423.6	426.0
Bénéficiaires de rentes (sans rentes d'enfants)	487	433
Capital de couverture des rentes en mio. CHF	230.1	206.0
Degré de couverture au 31 décembre	115.4%	113.0%
Performance du placement	6.37%	6.31%
Rémunération de l'avoir de vieillesse actifs	3.75%	2%
Rémunération du capital de couverture des rentes	3%	3%
Provisions techniques en mio. CHF	13.0	10.6
Frais de gestion en mio. CHF	1.0	1.0
Frais de gestion de fortune en mio. CHF	1.6	1.8

L'ensemble des **frais de gestion de la fortune** correspond à **0.22%** (année précédente 0.24%) de la fortune de placement. La PPS continue ainsi de faire partie des Caisses de pension avec des **frais de gestion de fortune très bas**. La PPS investit en grande partie dans des placements indexés avec des frais de gestion peu élevés. D'autre part, ensemble avec d'autres Caisses de pensions gérées par la PFS, elle a pu, avec d'importantes banques, négocier des contrats de gestion de fortune avec de basses commissions. La fortune totale de toutes les Caisses de pensions participantes constitue la base de calcul pour ces commissions. Les fortunes des Caisses de pensions individuelles, elles sont gérées séparément et investies exclusivement selon les directives du Conseil de fondation respectif.

Jusqu'à fin mars, la PPS est parvenue à **combler totalement** les pertes comptables ayant résulté de la **suppression du taux plancher de l'Euro** de mi-janvier 2015. Au 31 mars 2015, le degré de couverture se situe ainsi légèrement au-dessus de sa valeur de fin 2014.

Changement au Conseil de fondation et à la Direction

Philippe Crippa a démissionné en tant que Conseil de fondation au 31 décembre 2014. La reconnaissance de ses mérites a été publiée dans l'information no. 34 de fin novembre 2014. En tant que son successeur, les assurés de la place de travail Genève ont élu tacitement Ralf Müller. Margrit Coimbra, membre du Conseil de fondation depuis des années et représentante des employés pour la place de travail Zurich, a repris de Philippe Crippa la fonction de Vice-présidente.

Markus Staudenmaier prend une retraite méritée et quitte sa fonction de gérant avec effet au 4 mai 2015. Dès la création de la PPS, il a été actif dans la Fondation; tout d'abord en qualité de Responsable clientèle et suppléant du gérant et, dès 2009 en qualité de gérant. Le Conseil de fondation a élu Elisabeth Müller pour lui succéder.

Le Conseil de fondation remercie cordialement Philippe Crippa et Markus Staudenmaier pour leur engagement au sein de la PPS et souhaite une cordiale bienvenue à Ralf Müller et Elisabeth Müller.

Sur notre Homepage, www.pv-swissport.ch, sous 'Performance', vous trouvez toujours le degré de couverture actuel mis à jour mensuellement.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil de fondation de la PPS



Peter Graf
Président



Elisabeth Müller
Gérante



Markus Staudenmaier
Gérant